

LES RÉPONSES MISES EN ŒUVRE DANS LE DÉPARTEMENT DU TARN

Une diversité d'actions portées par des partenaires
pour répondre aux besoins des aidants



A consulter : un annuaire en ligne
des actions dédiées aux aidants :
[https://mda.tarn.fr/annuaire-autonomie/
actions-pour-les-aidants](https://mda.tarn.fr/annuaire-autonomie/actions-pour-les-aidants)

Portées par des associations de profes-
sionnels, ou de familles et/ou personnes
malades ou en situation de handicap, des
collectivités territoriales, des services d'aide
à domicile, des structures de soins et/ou
d'hébergement

Une centaine
d'actions **locales**
dédiées aux aidants
proposées sur le
département
du Tarn

- individuelles ou collectives ;
pour le couple aidant-aidé ;
pour l'aidant seul
- se déroulant à domicile ; dans
un lieu fixe ; en itinérance ;
en visio

- Animées par un professionnel ou un
binôme professionnel-bénévole
- d'information - formation ; des groupes
de parole ; des forums territorialisés ;
des moments de convivialité ; du soutien
psychologique ; des ateliers de bien-
être / santé ; des plateformes de répit ;
des séjours de répit ; du relaying au
domicile

Le guichet unique de la Maison Départementale de l'Autonomie
accueille toutes les demandes au

05 81 27 70 07

PLAN DÉPARTEMENTAL

2022 - 2026



D'AIDE AUX PROCHES AIDANTS



© Macrovector - Freepik.com
© Andrii Symonenko - stock.adobe.com





LE PLAN D'ACTION DÉPARTEMENTAL 2022-2026 POUR MIEUX SOUTENIR LES AIDANTS

Les grandes lignes

Améliorer le repérage des aidants
pour mieux les connaître
et répondre à leurs attentes

**Renforcer les interlocuteurs
de proximité**
(CLIC, mairies, CCAS, ...)
pour informer et orienter si besoin

**Faciliter l'accès aux droits
des aidants et de leur proche**
en perte d'autonomie ou
en situation de handicap

Structurer une information accessible
en rapport avec les différents
moments du parcours de l'aidant

**Élargir l'éventail d'actions
d'aide aux aidants**
correspondant à la diversité
des situations



Stock.adobe.com © Andrii Symonenko © shendart

Madame, Monsieur,

Le Département a à cœur, depuis de nombreuses années, de développer une politique en direction des proches aidants.

La mise en œuvre de la Maison départementale de l'Autonomie répond à plusieurs enjeux : consolider l'aide aux aidants de personnes âgées, et la développer en direction des aidants de personnes en situation de handicap, adultes et enfants.

Pour dynamiser, structurer et développer cet axe fondamental des politiques de l'autonomie, le Département s'est engagé à élaborer un plan départemental de l'aide aux aidants.

La première phase de cette démarche a consisté à réaliser un diagnostic territorial de l'offre et des besoins, qui s'est achevée fin 2021.

Par votre participation aux rencontres territoriales, vous y avez largement contribué, je tiens à vous en remercier.

La deuxième phase de la démarche, par la définition d'axes de travail prioritaires et la programmation d'actions en direction des aidants, est désormais aboutie. Elle a été adoptée lors de la Commission permanente du 13 mai 2022.

Ce livret a pour objectifs de retracer les points essentiels du diagnostic et des engagements de la Collectivité pour la période 2022-2026.

Christophe RAMOND
Président du Conseil départemental
du Tarn



Une diversité des profils et des situations d'aide, des difficultés et des besoins communs

Dans le Tarn, plus de 5 000 aidants ont été recensés grâce à une fiche de repérage utilisée depuis 2014. Leurs caractéristiques et celles des proches aidés ont été analysées et croisées avec les témoignages recueillis.

Si chaque situation est singulière, dans ses conditions et la manière dont elle est vécue par chacun, des éléments se retrouvent dans de nombreux cas.

« Je crois que ma situation n'est pas banale »



« Aidante et seule à m'occuper de mon fils, une des difficultés rencontrées est le besoin d'une garde pour un imprévu et une course urgente. Il ne peut rester seul »



« Le côté administratif est très lourd, on peut abandonner »



« J'ai le RSA, puisque j'ai dû arrêter de travailler »



« On ne rentre pas dans les clous pour bénéficier d'une aide »



« Avoir minimum 2 jours de répit par mois »



« J'aimerais avoir des personnes à qui parler. Le quotidien n'est pas toujours facile. Prendre un peu de répit de temps en temps »



« La maladie fait peur, les amis se détournent »



« J'ai 60 ans et j'épuise ma santé »



« Je ne sors plus »



UN DIAGNOSTIC PRÉALABLE À L'ÉLABORATION DU PLAN DE SOUTIEN AUX AIDANTS DU TARN



Les aidants sont nombreux, entre 9 et 11 millions en France selon les sources. Nombreux sont ceux qui l'ont été ou qui seront amenés à l'être.

Leur rôle est essentiel dans le soutien des personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie en particulier dans le maintien à domicile.

C'est pourquoi le Département du Tarn, engagé sur cette question depuis 2009, a souhaité mieux les connaître et chercher à savoir : qui sont-ils, quelles difficultés rencontrent-ils, quels dispositifs mobilisent-ils, quelles sont les actions qui leur sont dédiées sur le territoire tarnais ?

Qui sont les aidants et quels sont leurs besoins ?

7 axes stratégiques

Réalisation d'un DIAGNOSTIC

Définition d'un PLAN DE SOUTIEN AUX AIDANTS 2022-2026

Septembre - Novembre 2021

Novembre - Décembre 2021

Quelles actions de soutien aux aidants dans le Tarn ?

16 objectifs opérationnels

200
témoignages
d'aidants recueillis

200
partenaires
rencontrés

130
actions repérées
et analysées

AIDANT - AIDÉ

DE QUI PARLE-T-ON ?

Le proche aidant peut être un membre de la famille, un conjoint, un enfant, un parent, ou un autre membre de l'entourage. Il peut vivre ou non avec la personne aidée.

Il intervient auprès d'une personne en perte d'autonomie du fait de son âge ou d'une maladie ou auprès d'un enfant ou d'un adulte en situation de handicap. La personne aidée peut vivre à domicile ou en établissement.

Cette aide est prodiguée de manière régulière et fréquente. Elle permet à la personne aidée d'être accompagnée, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne.



© Freepik.com

Être aidant, un parcours...

... **Qui peut s'installer**, peu à peu, au fil de la perte d'autonomie d'un proche, ou commencer brutalement, suite à une maladie, un accident d'un proche.

... **Qui s'inscrit** dans une histoire individuelle et familiale : être aidant participe de l'identité de la personne, certains aident ou ont aidé plusieurs proches

... **Jalonné de moments-clés** : l'annonce d'un diagnostic de maladie grave, une première demande d'allocation ou de prestation, le passage à l'âge adulte pour un enfant en situation de handicap, l'entrée en institution quand la dépendance ou le handicap s'aggrave, etc.



Je suis aidante de ma sœur de 52 ans qui est en situation de handicap et de mon père de 85 ans, je continue à travailler mais c'est difficile de tout concilier. Le quotidien n'est pas toujours facile, je me sens assez isolée et j'aimerais pouvoir échanger avec d'autres aidants.



Je m'occupe de ma maman qui a la maladie d'Alzheimer. J'ai arrêté de travailler, je suis à la maison 24 h sur 24 avec elle. J'ai des aides. Elle va 2 jours par semaine au centre d'accueil et j'ai droit à quelques heures supplémentaires pour la faire garder de temps en temps.



Nous sommes parents d'un petit garçon de 10 ans qui a un handicap invisible. Il a une reconnaissance de la MDA et un accompagnement dans sa scolarité. Notre quotidien est fait de course et de patience. Le montage des dossiers est un parcours du combattant, il faut fournir beaucoup de documents. Au quotidien nous nous sentons épuisés. C'est très dur car nous avons un autre enfant plus jeune qui a tout autant besoin de nous.